

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le

ID : 001-210103479-20250630-2025055-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-055

Séance du 30 JUIN 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Qui ont pris part à la délibération : 19
Date de la Convocation : 20/06/2025
Convocation affichée et diffusée le : 20/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

ABSENT :

POUVOIR :

M. AKNIN Daniel a donné pouvoir à Baptiste COLLET
Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir à M. Gilles GROSSAT
M. GAY Richard, a donné pouvoir à M. Sylvain PERRAUD
Mme MARTIN GAJAC Corinne a donné pouvoir à Mme Pascale GAUTIER-WILL

M. Christophe HENRY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n° 2

comptes	Intitulé du compte	Chapitre Opérations	Libellé	DM N° 2 du 30 Juin 2025	
				Augmentation de Budget	Diminution de budget
2132	Bâtiment privé	542	Construction nouveau CTM		26 557,10 €
2188	Autres	575	Achats livres école	426,60 €	
2172	Agencements et aménagements de terrain	576	Installation d'une passerelle jonction école / Peupliers	10 440,00 €	
2188	Autres	577	Vidéo protection 2ème tranche	4 666,62 €	
2135	Installations générales agencements, aménagements des constructions	589	Réfection mur et toiture du vieux puit	1 023,88 €	
2131	Bâtiment public	590	Construction Bâtiment associatif Boules / Tennis / Pêche	10 000,00 €	
			Totaux	26 557,10 €	26 557,10 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité
dessus et dit que les crédits sont inscrits au BP 2025

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

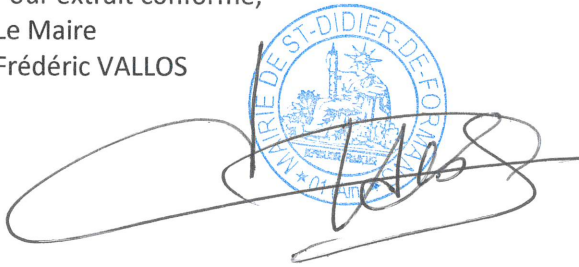
Publié le 02/07/2025

ID : 001-210103479-20250630-2025055-DE



Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

A large, stylized black ink signature of Frédéric VALLOS, written over a circular blue official stamp of the commune of Saint-Dider-de-Neaumes.

Le secrétaire de séance
Christophe HENRY

A stylized black ink signature of Christophe HENRY.